

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et un, le lundi 10 mai, à 19h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 4 mai 2021, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 23

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame
Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie
PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.
Monsieur Jean-Antoine GALLEGRO, Monsieur Didier SALAÜN, Madame
Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY,
Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY,
Monsieur Didier KHOURY, Madame Rosa SAADI, Monsieur Julien
PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Madame Isabelle DUJARDIN,
Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Conseillers
municipaux.

Ont donné pouvoir :

M. Bruno POIGNANT à Mme Virginie PRADAL.
M. Etienne RENAULT à Mme Sylvie ROBY.
Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.
Mme Sandrine VILLEMIN à M. Jean-Antoine GALLEGRO.
Mme Laure MARCOCCIA-WARIN à Mme Isabelle DUJARDIN.
Mme Karine BASTIEN-COTARD à Mme Sandrine LALANNE.
M. Vincent PINEL à M. Robin ONGHENA.

Absents excusés :

Absents :

Mme BROCARD Nicole, M. GODARD Serge, M. BRAYARD Thierry.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGRO

2021DELIB0050 - ACTUALISATION DES TARIFS DU CENTRE ÉQUESTRE MUNICIPAL DE BRY-SUR-MARNE
POUR LA SAISON SPORTIVE 2021-2022

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu la délibération n°2018/D55 du 28 mai 2018 approuvant le choix du concessionnaire et le contrat de concession de service public pour l'exploitation du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2028,
Vu le contrat de concession de service public conclu entre la commune et l'UCPA, et notamment son chapitre 14 relatif aux tarifs,
Vu la délibération n°2020Delib0047 du 19 mai 2020 approuvant les tarifs des services et activités du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne rattachés à la saison 2020/2021,
Vu la proposition du concessionnaire d'augmenter les tarifs des services et activités du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne pour la prochaine saison sportive 2021/2022, soit du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, en référence à l'indice INSEE des prix à la consommation des services récréatifs et culturels, conforme aux conditions du contrat de concession de service public,
Vu les taux de l'indice INSEE précités, publiés au cours des 12 derniers mois, soit entre mars 2020 et mars 2021,
Vu le résultat de la variation entre ces deux indices, soit + 0,853 %,
Vu l'avis de la Commission plénière du 4 mai 2021,

Considérant qu'il y a lieu, sur proposition du concessionnaire, d'actualiser les tarifs des services et activités du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne pour la saison sportive 2021/2022, soit du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, conformément au contrat de concession de service public pour l'exploitation du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne,

Après en avoir délibéré, et par 30 voix pour

ARTICLE UNIQUE : ARRETE les tarifs, actualisés sur la base de l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation des services récréatifs et culturels publiés au cours des 12 derniers mois, relatifs aux différents services et activités du centre équestre municipal de Bry pour la saison sportive 2021/2022, soit du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, dont le recouvrement sera effectué par l'exploitant concessionnaire, comme suit :

PONEYS		
<u>Abonnements</u>		
Baby Poney (3-5 ans)	1 séance d'une heure par semaine sur 44 semaines	478 €
Poney (6-11 ans)	1 séance d'une heure par semaine sur 44 semaines	633 €
Poney "sport" (6-11 ans)	2 séances d'une heure par semaine sur 44 semaines (compétition)	1 184 €
<u>Cartes à horaires libres</u>		
Parcours ludique	séance de découverte (30 minutes)	8 €
Poney (6-11 ans)	carte de 10 séances d'une heure	171 €
Heure d'animation	séance à l'unité d'une heure	19 €
Heure de passage	1 heure d'équitation occasionnelle	19 €
<u>Stages sans hébergement</u>		
Stage journée	1 jour	52 €
Stage semaine	5 jours ½ (vacances d'été)	243 €
Éthologie	cycle de formation 5 séances	85 €
<u>Services</u>		
Licence junior	licence FFE - de 18 ans	25 €
Licence adulte	licence FFE 18 ans et plus	36 €

Assurance journée	assurance annulation facultative	3 €
Assurance année	assurance annulation facultative	33 €
Compétitions extérieures (1 ^{er} tour)	Transport et location de l'animal, coaching et engagement à la compétition	76 €
Compétitions extérieures (2 ^{ème} tour)	Location de l'animal, coaching engagement sur le même concours	10 + 22 € prix de l'engagement
Compétitions extérieures (3 ^{ème} tour)	Location de l'animal, coaching engagement sur le même concours	10 + 22 € prix de l'engagement
Vacances équestres	stage tout compris (pension complète et activité) dans un centre UCPA, à partir de :	456 €

CHEVAUX		
<u>Abonnements</u>		
Équitation	1 séance d'une heure par semaine sur 44 semaines	876 €
Équitation "sport"	2 séances d'une heure par semaine sur 44 semaines (compétition)	1 650 €
<u>Carte à horaire libre</u>		
Équitation carte de 10h	10 séances d'une heure	226 €
Heure d'animation	séance à l'unité d'une heure	24 €
Séance à l'unité	séance de passage	24 €
<u>Stages sans hébergement</u>		
Stage journée	1 jour	57 €
Stage semaine	5 jours ½ (vacances d'été)	290 €
Éthologie	cycle de formation 5 séances	85 €
<u>Services</u>		
Licence junior	licence FFE - de 18 ans	25 €
Licence adulte	licence FFE 18 ans et plus	36 €
Assurance journée	assurance annulation facultative	3 €
Assurance année	assurance annulation facultative	33 €
Compétitions extérieures (1 ^{er} tour)	Transport et location de l'animal, coaching et engagement à la compétition	76 €
Compétitions extérieures (2 ^{ème} tour)	Location de l'animal, coaching engagement sur le même concours	10 + 22 € prix de l'engagement
Compétitions extérieures (3 ^{ème} tour)	Location de l'animal, coaching engagement sur le même concours	10 + 22 € prix de l'engagement
Vacances équestres	stage tout compris (pension complète et activité) dans un centre UCPA, à partir de :	492 €
Tarif mensuel pension	hébergement et entretien du box	545 €

TARIFS GROUPES		
Gratuité appliquée : - pour 2 séances scolaires (sur un cycle de 8 séances), valable par classe pour les écoles élémentaires de Bry-sur-Marne ou - pour 1 séance par semaine d'Escal'Loisirs (activités périscolaires après l'école), valable sur l'année scolaire		
<u>Séances</u>		
Scolaires / Périscolaires (Escal'Loisirs)	1 heure d'activité - limité à 30 personnes	70 €
CE et Groupes poney	1 heure d'activité - prix par personne d'un groupe préconstitué à partir de 7 personnes	10 €
CE et Groupes Cheval	1 heure d'activité - prix par personne d'un groupe préconstitué à partir de 7 personnes	12 €
Équitation adaptée Poney	1 heure d'activité - prix par groupe jusqu'à 5 personnes	54 €
Équitation adaptée Cheval	1 heure d'activité - prix par groupe jusqu'à 5	64 €

	personnes	
--	-----------	--

FERME PÉDAGOGIQUE		
Gratuité appliquée pour l'accès autour de la ferme pédagogique et ouvert en accès libre sur les heures d'ouverture du centre		
Les ateliers du petit fermier (à partir de 3 ans)	1 heure d'activité - apprentissage et nourrissage du monde animal et activités manuelles	7 €
Vacances à la ferme (à partir de 3 ans)	2 demi-journées de 2 heures - découverte de la vie à la ferme + activités	28 €
Séance adaptée à la ferme	1 heure d'activité - prix par groupe jusqu'à 6 personnes	64 €
Promenade à la ferme (2-8 ans avec le poney)	20 minutes d'activité en autonomie autour de la ferme	7 €
Séance scolaire à la ferme	1 heure d'activité - prix par classe ou un groupe de centre aéré - de 30 enfants au maximum	50 €
	1 heure d'activité - prix par classe pour les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Bry	45 €
Séance journée mixte équitation poney et ferme	15€/enfant initiation au poney et mode de vie des animaux de la ferme	15 €

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 12 mai 2021

Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

